

Séjours 2025 organisés par le CSE

1 long courrier :

- **Circuit JAPON, du dimanche 28 sept au vendredi 10 octobre (40 places)**
**Les personnes ayant participées au voyage en EGYPTE
ne seront pas prioritaires**

3 séjours courts :

- **DUBROVNIK, du samedi 07 au mardi 10 juin (30 places)**
- **STOCKHOLM, du vendredi 19 au lundi 22 septembre (40 places)**
- **VARSOVIE, du jeudi 27 au dimanche 30 novembre (40 places)**

**Pour rappel, pour des questions d'organisation et de nombre de places limitées,
ces séjours sont réservés aux adultes.**

Nous vous rappelons ci-dessous les règles d'inscription du séjour court :

Les séjours (week-end ou voyages) sont aidés à 50% mini du prix réel ou subventionnés par une aide forfaitaire en fonction du coût de ces voyages et du budget.
Il sera appliqué sur chaque séjour, deux bases tarifaires en fonction du taux d'aide calculé et appliqué par le CSE pour les vacances familiales.

Chaque personne s'engage à participer au séjour dès son inscription et doit s'assurer d'être disponible (validation de CP, garde d'enfant...)

Les inscriptions sont ouvertes à TOUS mais des priorités seront appliquées telles que définies ci-dessous :

Priorité 1 : toutes personnes n'ayant pas participé à un séjour au cours de l'année et l'année précédente (N-1).

Priorité 2 : toutes personnes n'ayant pas participé à un séjour au cours l'année précédente (N-1).

Priorité 3 : toutes personnes n'ayant pas participé à un séjour au cours de la même année.

Afin que chacun ait la possibilité de s'inscrire à un séjour, le CSE recueillera les inscriptions de tout le monde (pendant la période définie) et procédera à un tirage au sort si nécessaire.

Le tirage au sort sera effectué en tenant compte des priorités d'inscription et en fonction des places disponibles.

Les invités et retraités ne sont pas prioritaires, ils pourront s'inscrire mais devront attendre la fin des inscriptions (tirage au sort si le séjour n'est pas complet).

Chaque personne inscrite sera informée par e-mail, après le tirage au sort, de sa participation ou non au séjour concerné.

Le président de la Commission Culture/Loisirs **Nicolas CARADOT**